

Fiche descriptive des activités à réaliser en entreprise par l'apprenti

Brevet Professionnel Agro-Équipements

La formation en alternance suppose, pour l'apprenti, une acquisition progressive de ses compétences et le développement de son autonomie. Pour que cette formation soit bénéfique pour l'apprenti et pour l'entreprise, les activités ci-dessous doivent lui être confiées selon une progression établie avec le CFA.

Étant donné la diversité des activités nécessaires à la préparation du diplôme, si certaines activités ne sont pas développées dans l'entreprise, l'apprenti sera amené à effectuer une formation complémentaire dans une autre entreprise.

<p>Métiers préparés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salarié d'entreprise agricole du BTP, de coopérative, de CUMA, de concession... • Chef d'exploitation • Mécanicien spécialisé • Technicien Service Après Vente ou magasinier... <p>Poursuite de formation possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de Spécialisation, • BTSA GDEA <p>Déroulement indicatif de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 52 semaines en 2 ans en entreprise • 42 semaines par an au CFA <p>L'apprenti est un salarié particulier.</p> <p>Il a droit à 5 semaines de congés payés par an sur le temps prévu en entreprise, plus une semaine supplémentaire pour révisions, dans le mois qui précède l'examen terminal.</p> <p>L'entreprise est tenue de former l'apprenti à la sécurité sur le poste de travail et à lui présenter le document unique d'évaluation des risques professionnels.</p>	<p>1- Conduire un chantier ou un atelier</p> <p>Participer à la préparation du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des instructions. • Reconnaître le chantier. • Évaluer les besoins et les moyens. <p>Organiser le chantier et exécuter les travaux en fonction des instructions reçues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la concertation avec le supérieur et les intervenants. • Préparer les fournitures et les matériels. • Guider le travail du personnel (ouvriers). • Respecter les procédures. • Assurer le suivi. • Rendre compte de l'exécution. <p>2- Utiliser les agro-équipements en toute sécurité et dans le respect des conditions d'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de sécurité. • Choisir le matériel adapté à un chantier donné. • S'assurer du bon fonctionnement (vérifier l'état du matériel). • Effectuer les réglages. • Exécuter les travaux en contrôlant leur exécution et rendre compte. <p>3- Entretien des agro-équipements et assurer la maintenance de premier niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer, ranger, vérifier les matériels et les produits. • Assurer les contrôles périodiques pour maintenir les matériels en bon état avant la mise en route. • Réaliser un diagnostic en cas de panne et alerter le responsable. • Assurer la maintenance. • Utiliser une documentation technique. <p>4- Communiquer au sein de l'entreprise et avec les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte de son activité : fiches de chantier, suivi des horaires, suivi des parcelles ... • Guider le travail d'une petite équipe. <p>5- Participer aux projets de l'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur l'actualité professionnelle (documentation). • Participer à des réunions professionnelles ...
---	---